

Chronométrage :

Mr NICOLAS Olivier	Licence n°: 48039	ASA 10 06
Mme NICOLAS Nathalie	Licence n°: 37278	ASA 16 06
Mme BUZZIGHIN Sylvie	Licence n°: 37279	ASA 10 06
Mr ALIBERT Laurent	Licence n°: 156111	ASA 09 14

Secrétaire du meeting :

Mr JUSSEAUME Loïc	Licence n°: 5067	ASA 11 17
-------------------	------------------	-----------

1.2p. HORAIRES : (se référer à l'annexe)

1.3p . VERIFICATIONS : (se référer à l'annexe)

ART 2p . ASSURANCES :

L'organisateur a souscrit une assurance garantissant les risques C et D .

ART 3p. CONCURRENTS ET PILOTES :**3.1p Engagements :**

La date de clôture des engagements est fixée au 04 octobre 2010, le cachet de la poste faisant foi.

Participation à la Coupe de France :

Les bulletins d'engagements doivent être envoyés à l'adresse suivante accompagné du montant de l'engagement, soit 210 €. Les droits d'engagements doivent être libellés à l'ASA du VIGEANT.

**A.S.A DU VIGEANT
Circuit du Val de Vienne
86150 LE VIGEANT**

Participation au Superkart 250 :

Les bulletins d'engagements doivent être envoyés à l'adresse suivante accompagné du montant de l'engagement soit 210 € :

**FFSA – Département Karting
Championnat de France FFSA - Superkart
32 avenue de New York
75 781 PARIS**

Pour être valable, la demande doit obligatoirement être accompagnée des frais de participation.

ART 4p. VEHICULES ET EQUIPEMENTS :

Cette épreuve est organisée conformément à la réglementation générale des circuits et est ouverte aux conducteurs titulaires d'une licence de conducteur internationale, licence nationale ou régionale pilote en cours de validité (RCC/NCC/ICCC/ICCB/ICCCJ junior)

La quinzième Coupe de France des Circuits est ouverte aux véhicules des groupes suivants : groupes N – A – C - C3 – E – FC – FN – FA – D - GT – CM – CN, ainsi qu'à la catégorie des Superkart 250

Groupes N-FN :

Classe 1	jusqu'à 1400 cm3 .
Classe 2	au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3 .
Classe 3	au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3 .
Classe 4	au dessus de 2000 cm3 .

Groupes A-FA :

Classe 5	jusqu'à 1400 cm3 .
Classe 6	au dessus de 1400 cm3 et jusqu'à 1600 cm3 .
Classe 7	au dessus de 1600 cm3 et jusqu'à 2000 cm3 sauf Kit Car

Nota : Seront également admises : - les voitures de Tourisme des Coupes de Marque conformes à leurs réglementations spécifiques d'origine. Pour cela, elles devront être plombées par les préparateurs de la coupe de Marque .
- les R2 et les R3 dans leur classe respective.

Groupe GT :	Classe 9	jusqu'à 3 000 cm ³ . (y compris les Super VW Cup 2 litres)
	Classe 10	au dessus de 2 000 cm ³ jusqu'à 3 000 cm ³ (y compris les Clio Trophy - conformes à leurs réglementations spécifiques d'origine et les Supertourisme 2 litres FIA
	Classe 11	au dessus de 3 000 cm ³ (y compris les Méganes Trophy)

Nota : Seront également admises, classées selon leur cylindrée dans chacune des classes du Groupe FC/F2000 :

- Les voitures de Grand Tourisme issues de Coupes de Marques approuvées par la FFSA conformes à leur réglementations spécifiques d'origine, telles que : Lamborghini Diablo SV et GTR, TVR Tuscan, Porsche 944- 964-993-996-996 Super cup,-997, Ferrari F 360 Modena, Ferrari 355 Challenge, Renault Sport Spider, Marcos Mantis, BMW Z3 Trophee, Caterham 1600 cm³, Renault Mégane Trophy conformes à leurs réglementations spécifiques d'origine et les RC Cup, conformes à leurs réglementations spécifiques.

- les voitures « silhouette » ayant participé au Championnat de France » et conformément à la réglementation technique en vigueur qui leur est applicable.

- les voitures de type Super tourisme 2 litres FIA conformes à la réglementation technique du championnat de Supertourisme FFSA 2001, catégorie "promotion". (=limiteur à 7 800 tr/mn)

- les GT de série conformes à la réglementation FFSA

- les voitures des groupes A/FA de plus de 2 litres et les Kit Car de + de 1600 cm³

Groupe C3/CM/CN :	Classe 14	jusqu'à 1600 cm ³ .
	Classe 15	au dessus de 1600 cm ³ et jusqu'à 2000 cm ³ .
	Classe 16	Peugeot 905 Spider, Renault Sport Spider et Alpha Roméo (conformes à leur réglementation spécifique d'origine .) Peugeot Spider THP
	Classe 17	CM dont la carrosserie et les dimensions extérieures correspondent aux différents articles

● Précisions pour le groupe CM

○ Rappel : La cylindrée des voitures de Groupe CM est limitée à 1000 cm³. Le règlement technique de la catégorie CM est disponible à la FFSA. Le dossier technique (spécifique et nominatif) doit être présenté aux vérifications techniques

○ Canalisations : Les canalisations de carburant devront être en conformité avec les dessins « A » ou « B » du livret – Réglementation Technique 2010 - .

○ Direction : La colonne de direction doit comporter une partie rétractable par coulissement d'un arbre dans un manchon. La course possible de ce dispositif doit être d'au moins 100 mm, et il doit de préférence être situé le plus près possible du volant.

● Précisions pour le Groupe CN

○ Rappel : Les restrictions apportées dans le Règlement 2004 par la FIA concernant la définition aérodynamique (fond plat), la méthode de mesure des arbres à cames, et les restrictions d'admission, ne seront pas appliquées.

○ Direction : La colonne de direction doit comporter une partie rétractable par coulissement d'un arbre dans un manchon. La course possible de ce dispositif doit être d'au moins 100 mm, et il doit de préférence être situé le plus près possible du volant.

Groupe E :	Classe 18	jusqu'à 1605 cm ³
-------------------	-----------	------------------------------

Pour les voitures suivantes conformes à leur réglementation technique spécifique d'origine y compris les pneumatiques et leurs dimensions

Classe 19 Formule Renault turbo et atmo : 1721 cm³ et 1998 cm³
Conformes à leur réglementation d'origine. Pour cela, elles devront être plombées par les préparateurs de la Coupe de Marque. Un livret concernant les organes plombés sera établi par la FFSA et distribué aux commissaires techniques.

Pneus Michelin types SB 10-PB 20-S210-P210

En complément des Michelins type SB 10-PB 20, S 210 – P 220, sont également autorisés les FR 2.0 dans les dimensions 16/53-13 et 23/57-13.

Classe 20 Formule Ford Zetec
Pneus Dunlop CR 82 n°9092 et Avon 7317-7319-Histor iques 7267-7290 .

Groupes D	Formule 3	Conformes à leurs spécifications d'origine Pneus : Conformes à l'article 275 du règlement F3
------------------	-----------	---

Les organisateurs, en fonction du nombre d'engagés, pourront regrouper les groupes N/FN avec les groupes A/FA, les groupes GT avec les groupes C3/CM/CN, et les groupes E avec les groupes D.

Des voitures issues d'autres groupes ou trophées non prévu ci-dessus pourront être admises à participer hors classement de la course et de la Coupe de France sur proposition de l'organisateur. De même, tout pilote inscrit à un championnat de France ou Coupe de France, Championnats, Coupes, Trophées ou Séries internationaux sur circuit pourra participer à la Coupe de France hors classement. Il n'est pas autorisé de mélanger les formules à roues découvertes avec les voitures à roues couvertes par des ailes.

4.2 . Suralimentation : à partir du 1^{er} Janvier 2000 la bride Turbo « rallye » n'est plus obligatoire en groupe A/FA et N/FN .

4.3 . PNEUMATIQUES

A l'exception des pneumatiques autorisés uniquement sur piste humide, tous les pneumatiques utilisés lors d'un meeting de la Coupe de France des Circuits devront être soumis à enregistrement lors des vérifications techniques préliminaires.

ART 6p. SITES ET INFRASTRUCTURES :

6.1p PARCOURS :

Le circuit du Val de Vienne bénéficie d'une licence de parcours n°015 valable jusqu'au 13/03/2012

Il sera obligatoirement parcouru dans le sens des aiguilles d'une montre .

Longueur du circuit : 3.729 m .

Pôle à gauche .

Parc fermé : derrière le local technique.

Nombre de véhicules admis :

Berlines et G.T	- aux essais : 53 – en course : 43
Sport biplaces, monoplaces –2000 cm3	- aux essais : 42 – en course : 35
Sport biplaces + 2000 cm3	- aux essais : 38 – en course : 31
Monoplaces + 2000 cm3	- aux essais : 32 – en course : 26

Grille de départ : 2/2 décalée .

Panneau officiel d'affichage : Prés de la porte 9

Salle de briefing au 1^{er} étage de la tour de contrôle

ART 7p DEROULEMENT DES MEETINGS :

Les meetings régionaux de la Coupe de France des Circuits se dérouleront en une journée (hors vérifications), soit le 10 octobre 2010.

7.1p ESSAIS LIBRES

Une séance d'essai libre de 20 minutes le dimanche matin

Chaque pilote doit obligatoirement prendre part à une séance d'essais (libres ou privés).

7.4 COURSES

Conforme à la réglementation 2010

ART 9p CLASSEMENTS :

9.1p ATTRIBUTION DES POINTS DANS LES MEETINGS REGIONAUX :

Les résultats de chaque meeting régional seront comptabilisés en appliquant le barème ci-après :

Groupe :	1 ^{er}	: 15 pts	6 ^{ème}	: 5 pts
	2 ^{ème}	: 12 pts	7 ^{ème}	: 4 pts
	3 ^{ème}	: 10 pts	8 ^{ème}	: 3 pts
	4 ^{ème}	: 8 pts	9 ^{ème}	: 2 pts
	5 ^{ème}	: 6 pts	10 ^{ème}	: 1 pts
Classe :	1 ^{er}	: 8 pts	4 ^{ème}	: 3 pts
	2 ^{ème}	: 6 pts	5 ^{ème}	: 2 pts
	3 ^{ème}	: 4 pts	6 ^{ème}	: 1 pt

9.3 CLASSEMENT FINAL

Dans chaque groupe, chaque pilote totalisera les points obtenus au classement de chaque course de coupe.

Le classement final de la Coupe de France sera établi en application de l'article III paragraphe A des Prescriptions Générales.

ART 26p RECLAMATION – APPEL

Caution de réclamation : 680 Euros .

Montant du droit d'appel : 3 300 Euros .

**Circuit du Val de Vienne
15° Coupe de France des Circuits
09 & 10 octobre 2010**

Horaires prévisionnels N°1 au 27 juillet 2010

Samedi 09 octobre

09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : Vérifications administratives pour tous les groupes CDF (1)

09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 : Vérifications techniques pour tous les groupes CDF (1)

08h30 - 08h55 :	Berlines	Essais privés	25 min
09h05 - 09h20 :	Superkart 250	Essais privés	15 min
09h30 - 09h55 :	Monoplaces	Essais privés	25 min
10h05 - 10h30 :	Berlines	Essais privés	25 min
10h40 - 11h00 :	Superkart 250	Essais qualificatifs 1	20 min
11h10 - 11h35 :	Monoplaces	Essais privés	25 min
11h45 - 12h10 :	Berlines	Essais privés	25 min
13h30 - 13h50 :	Super Kart 250	Essais qualificatifs 2	20 min
14h00 - 14h25 :	Berlines	Essais privés	25 min
14h35 - 15h00 :	Monoplaces	Essais privés	25 min
15h10 - 15h35 :	Berlines	Essais privés	25 min
15h45 - 16h05 :	Monoplaces	Essais libres ⁽¹⁾	20 min
16h15 - 16h35 :	Berlines + Gr C	Essais libres ⁽¹⁾	20 min
16h45 - 17h15 :	Super Kart 250	Course 1	14 tours
17h25 - 17h45 :	Monoplaces	Essais libres ⁽¹⁾	20 min
17h55 - 18h15 :	Berlines + Gr C	Essais libres ⁽¹⁾	20 min

18h45 : **BRIEFING pour tous les concurrents Coupe de France** (1° étage de la tour)

(1) Dispense des essais libres du dimanche 10 octobre 2010

Dimanche 10 octobre

07h30 - 08h00 : **Vérifications administratives et techniques pour tous les groupes (2)**

08h30 - 08h50 :	Berlines + Gr C	Essais libres (2)	20 min
09h00 - 09h20 :	Monoplaces	Essais libres (2)	20 min
09h30 - 09h40 :	Warm up	Superkart 250	10 min
09h50 - 10h10 :	Gr N	Course qualificative	8 Tours
10h20 - 10h40 :	Gr A	Course qualificative	8 Tours
10h50 - 11h10 :	Gr C	Course qualificative	8 Tours
11h20 - 11h40 :	Gr D	Course qualificative	8 Tours
11h50 - 12h10 :	Gr E	Course qualificative	8 Tours
12h20 - 12h40 :	Gr GT	Course qualificative	8 Tours
13h50 - 14h20 :	SuperKart 250	Course 2	14 Tours
14h30 - 14h55 :	Gr N	Course de Coupe	12 Tours
15h05 - 15h30 :	Gr A	Course de Coupe	12 Tours
15h40 - 16h05 :	Gr C	Course de Coupe	12 Tours
16h15 - 16h40 :	Gr D	Course de Coupe	12 Tours
16h50 - 17h15 :	Gr E	Course de Coupe	12 Tours
17h25 - 17h50 :	Gr GT	Course de Coupe	12 Tours

(2) Uniquement pour les pilotes qui n'auraient pas participé aux essais du samedi 09 octobre.